

26-08-2019

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,
TENUE LE 26 AOÛT 2019 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Membres du conseil :

M. Pierre Lépicier, district n° 4;

Sous la présidence du maire suppléant, M. Pierre Lépicier.

La mairesse Mme Audrey Boisjoly, est absente.

Le secrétaire-trésorier M. Jeannoé Lamontagne, est présent.

La secrétaire-trésorière adjointe Mme Marine Revol, est absente.

Les conseillers MM. Luc Ducharme, Gyslain Loyer, Denis Renaud et Sylvain Trudel sont absents.

La conseillère Mme Maryse Gouger, est absente.

**LE MAIRE SUPPLÉANT CONSTATE QU'IL N'Y A PAS QUORUM ET LA SÉANCE NE PEUT ÊTRE
TENUE, TELLE QUE CONVOQUÉE.**

**Note : Les conseillers, MM. Denis Renaud et Luc Ducharme ont été avisés de ne pas se présenter puisqu'il
était clair dans la journée du 26 août 2019, qu'il n'y aurait pas quorum pour cette séance.**

329-2019

Levée de la séance

Sur la proposition du président du conseil M. Pierre Lépicier, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 10.

Pierre Lépicier
Maire suppléant

Jeannoé Lamontagne
Secrétaire-trésorier/directeur général

« Je, Pierre Lépicier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».